

LISTE DES APPENDICES—DEUXIÈME SESSION 1940

- No 1—Comité permanent des chemins de fer et de la marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle. *Non imprimé en appendice aux Journaux de la Chambre, mais les procès-verbaux et la preuve ont été imprimés au jour le jour.* Voir page 277 des Journaux.
- No 2—Comité spécial du bill No 98, loi pour l'établissement d'une commission d'assurance chômage, une assurance contre le chômage, ainsi qu'un service de placement, et visant d'autres fins connexes. *Non imprimé en appendice aux Journaux, mais les procès-verbaux et la preuve ont été imprimés au jour le jour.* Voir page 289 des Journaux.
- No 3—Comité permanent de la Banque et du Commerce. Pour étudier la matière qui fait l'objet du bill No 26, loi pour constituer en corporation l'*Alberta Provincial Bank*. *Non imprimé en appendice aux Journaux de la Chambre, mais les procès-verbaux et la preuve ont été imprimés au jour le jour.* Voir page 298 des Journaux.